Prix agricoles 1994/1995: primes pour tabac en feuilles

1994/0060(CNS) - 31/01/1994 - Document de base législatif

PRIX AGRICOLES 1994/95: Cette proposition vise à fixer: -le prix indicatif à la production d'huile d'olive, à un niveau égal à celui de la campagne 1993/94, soit 317,82 ECUS/100 KG; -le prix d'intervention à la baisse: 152,60 ECUS/100 KG contre 191,98 ECUS l'an passé; -le prix de seuil au même niveau (186,64 ECUS/100 KG); -les aides à la production à un niveau supérieur (l'aide à la consommation ayant disparu), soit: .pour les producteurs de moins de 500 KG annuels: -135,25 ECUS /100 KG pour EUR10; -123,91 ECUS/100 KG en Espagne et au Portugal. .pour les autres producteurs: -127,56 ECUS/100 KG pour EUR10; -116,64 en Espagne et au Portugal. -le pourcentage retenu sur l'aide à la production en légère baisse par rapport à l'an passé: 1,40 % contre 1,50 % pour l'amélioration de la qualité; 0,8 % contre 1,1 % pour l'aide aux organisations de producteurs et à leurs unions; -la quantité maximale garantie pour les campagnes 1994/95 à 1996/97 à 1 350 000 t.